

## DE L'APPAREIL AUDITIF

---

L'appareil auditif est destiné à nous faire percevoir les sons. Il se compose de deux parties distinctes : l'une, tout extérieure, intimement liée à la face, avec laquelle elle se développe, accessible à l'exploration et à l'action chirurgicale, est un *appareil de transmission* ; l'autre, située profondément dans l'épaisseur des os de la base du crâne, dont elle suit le développement, reçoit les branches terminales du nerf auditif et constitue un *appareil de réception*. Au point de vue de leurs fonctions physiologiques, de leur développement, de leurs aptitudes pathologiques, comme au point de vue de la thérapeutique, ces deux parties de l'organe auditif diffèrent essentiellement. L'appareil de *réception*, appelé encore oreille interne, rentre surtout dans le domaine du physiologiste, tandis que l'appareil de transmission doit être soigneusement étudié par le chirurgien.

Nous terminerons par le développement de l'appareil auditif.

### APPAREIL DE TRANSMISSION DES ONDES SONORES

L'ensemble de l'appareil de transmission des ondes sonores est composé des parties suivantes : deux conduits, l'un A, l'autre C (fig. 21), communiquent avec l'air extérieur et aboutissent tous les deux à une cavité ou caisse B. Cette cavité est elle-même reliée à l'appareil de réception E par une chaîne osseuse F qui lui transmet les vibrations. Telles sont les quatre parties indispensables à la transmission : si l'une d'elles vient à être supprimée, l'ouïe est abolie. Au conduit A est annexée une membrane G qui fournit un point d'appui à l'une des extrémités de la chaîne des osselets et contribue à former la paroi externe de la caisse : c'est la membrane du tympan. Cette membrane est un organe de perfectionnement fort utile, mais non indispensable à l'exercice de la fonction. L'acuité auditive peut exister presque normalement chez des sujets privés de membrane du tympan, tandis que l'obstruction de l'un des conduits, celle de la caisse, ou l'interruption de la chaîne, entraînent la surdité. Pourvu que l'air atmosphérique soit en équilibre de pression dans la caisse, pourvu même que la colonne d'air puisse mettre en mouvement la chaîne osseuse, la réception se fait avec ou sans membrane du tympan. Celle-ci facilite sans doute beaucoup la transmission, surtout en donnant un point d'appui mobile à l'une des extrémités de la chaîne, mais, par contre, lorsque cette membrane s'épaissit, perd sa souplesse et reste immobile dans son cadre osseux, elle ne permet plus les oscillations de la chaîne des osselets, et, bien que les autres parties de l'appareil (conduits, caisse et chaîne) soient à l'état normal, la transmission ne se fait plus : il y a surdité. Si, d'une part, l'ouïe peut exister sans membrane du tym-